

## À la COP26, le double jeu hypocrite d'Emmanuel Macron

PAR MICKAËL CORREIA ET JADE LINDGAARD  
ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 1 NOVEMBRE 2021

Pour son discours inaugural à Glasgow, le président français a exhorté ses homologues à rehausser leurs ambitions climatiques. Mais la fuite d'un document européen rappelle que la France promeut activement le gaz fossile avec le soutien du nationaliste Viktor Orbán en Hongrie ou du gouvernement polonais pro-charbon, en contrepartie de leur appui pour relancer le nucléaire tricolore.



Le président français Emmanuel Macron (à droite) et la ministre française de la transition écologique Barbara Pompili (à gauche) arrivant pour le début du sommet climatique COP26, à Glasgow, le 1er novembre 2021. © ALAIN JOCARD / AFP

**Glasgow (Écosse).** – Il était près de 16h30 ce lundi 1<sup>er</sup> novembre quand Emmanuel Macron a lancé à la tribune de la COP26, à Glasgow: *«Nous savons que notre objectif, c'est 1,5°C pour la fin du siècle. Nous savons qu'aujourd'hui, nous n'y sommes pas. Notre trajectoire actuelle nous amène à 2,7°C. La clé de notre action collective est que, dans les jours qui viennent, il puisse y avoir suffisamment d'engagements pour revenir au 1,5°C.»*

Durant toute la journée, les discours des dirigeants mondiaux se sont enchaînés en ouverture du sommet climatique. Après le président américain Joe Biden, qui a présenté ses excuses pour la décision de son prédécesseur, Donald Trump, de retirer les États-Unis de l'accord de Paris, c'était au tour d'Emmanuel Macron de prononcer son *speech* inaugural. Et le chef d'État français n'a pas hésité à se poser en donneur de leçon malgré les deux récentes condamnations envers son gouvernement pour inaction climatique de la part du **Conseil d'État** et du **tribunal administratif de Paris**.

Le président français a en effet argué que *«La France, et plus largement l'Union européenne, sont aujourd'hui au rendez-vous des engagements [pour maintenir le réchauffement planétaire à +1,5°C – ndlr]»*. Avant de tonner: *«La clé pour cette COP est que les plus gros émetteurs, dont les stratégies nationales ne sont pas conformes à notre objectif des 1,5°C, rehaussent leurs ambitions dans les quinze jours qui viennent. C'est le seul moyen de crédibiliser les 1,5°C.»*

Mais depuis le vendredi 29 octobre, comme un mauvais souvenir qui émerge en plein rêve de réussite de la COP26, circule un document qui met en lumière une tout autre politique climatique française. Deux simples pages ayant fuité qui consistent en une proposition d'acte délégué – un texte juridique contraignant émis par la Commission européenne – demandant à ce que le gaz fossile et le nucléaire soient deux activités labellisées «énergie verte» par l'Union européenne (UE).

Bruxelles s'est récemment doté d'un **plan de réduction** de 55% de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030 qui devrait conduire l'UE à la neutralité carbone à l'horizon 2050. Parmi l'ensemble des mesures prises par les autorités européennes figure la mise en place d'une taxonomie verte. Il s'agit de créer un système de classification environnemental des différentes activités industrielles afin de réorienter les flux financiers privés vers des projets compatibles avec les objectifs climatiques européens.

### Alliance du gaz et du nucléaire

En avril 2021, la Commission européenne a adopté une série d'actes délégués relatifs au volet climatique de la taxonomie européenne (*ici et là*). Mais le gaz fossile et le nucléaire ne sont pas concernés par ces textes juridiques car sujets à d'intenses débats, pas encore tranchés. Pour ces deux énergies, un acte délégué complémentaire doit être validé d'ici à mi-décembre afin de les intégrer, ou non, dans cette taxonomie.

L'État membre à la manœuvre de ces débats houleux? La France. Paris a en effet noué une alliance inédite avec les pays d'Europe centrale, pro-gaz et peu

ambitieux en matière climatique, telles la Tchéquie, la Hongrie gouvernée par le nationaliste Viktor Orbán, ou la Pologne dirigée par un gouvernement ultra-conservateur qui refuse de mettre fin à ses gigantesques exploitations charbonnières.

Inclure le gaz fossile comme une énergie verte de «transition» au sein de la taxonomie européenne serait un contre-sens climatique. Depuis 2015, les scientifiques **martèlent** que pour limiter le dérèglement climatique, il faudrait laisser dans nos sous-sols plus de la moitié des réserves mondiales de gaz. Et les **Nations unies** ainsi que la revue *Nature* viennent tous deux de démontrer que la production de gaz doit diminuer de 3% par an pour maintenir le réchauffement global à +1,5°C.



Le président français Emmanuel Macron (à droite) et la ministre française de la transition écologique Barbara Pompili (à gauche) arrivant pour le début du sommet climatique COP26, à Glasgow, le 1er novembre 2021. © ALAIN JOCARD / AFP

La raison de ce curieux soutien de la France à ces pays gaziers réside dans le fait qu'elle demande en contrepartie leur appui pour que le nucléaire soit considéré comme une énergie climato-compatible avec les engagements climatiques de l'UE. Alors qu'Emmanuel Macron **s'apprête** à annoncer la relance du nucléaire d'ici la fin de l'année, Paris a plus que jamais besoin du soutien politique et financier de l'Union européenne.

Eurodéputé Verts néerlandais, Bas Eickhout suit depuis de nombreuses années le dossier «climat» au Parlement, et a indiqué à Mediapart: *«La France est explicite depuis plusieurs mois sur son soutien à l'inclusion du nucléaire dans la taxonomie européenne. Beaucoup de diplomates français ont été vus dans les pays de l'est de l'UE pour soutenir cette proposition. C'est vraiment une coalition "sale". Le lobbying français est allé très loin. Et la commission*

*von der Leyen a subi des pressions pour accélérer sa décision sur la taxonomie, avant la mise en place du nouveau gouvernement allemand.»*

Dès le 2 juillet 2020, le Français Pascal Canfin, président de la commission «environnement» du Parlement européen, **s'est ouvertement positionné** pour que le gaz et le nucléaire soient considérés par l'UE comme des énergies vertes. Le 20 septembre dernier, Alexis Dutertre, ambassadeur de France en Tchéquie, communiquait sur Twitter quant à sa «coopération active» avec l'État tchèque pour l'inclusion du gaz fossile et du nucléaire dans la taxonomie européenne.

Enfin, le 22 octobre, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, **a annoncé** : *«Nous avons besoin d'une source stable, le nucléaire, et pendant la transition, du gaz.»*

*« L'alliance d'Emmanuel Macron avec la Pologne du charbon et la Tchéquie du gaz démontre que son obsession est nucléaire et non pas climatique, a commenté pour Mediapart Yannick Jadot, eurodéputé Verts et candidat écologiste à l'élection présidentielle. Il est irresponsable de sacrifier l'ambition climatique européenne sur l'autel d'un nucléaire incapable de répondre aux défis de la décennie.»*

### La France en sous-marin

À Bruxelles, certains soupçonnent quela proposition d'acte délégué qui a fuité vendredi dernier, et qui demande à ce que le gaz fossile et le nucléaire soient estampillés «vert», a été envoyée par la représentation de la France auprès de l'UE au cabinet d'Ursula von der Leyen, ainsi qu'aux commissaires chargés de la taxonomie, Mairead McGuinness et Valdis Dombrovskis.

D'aucuns attribuent cette note blanche à la France et huit pays d'Europe centrale dont la Hongrie, la Pologne, la Tchéquie, ou encore la Bulgarie. Et dans ce document, entièrement rédigé en anglais, c'est le mot français «gaz» qui apparaît et non pas «gas» pour mentionner cette énergie fossile.

Contactés par Mediapart, la représentation de la France auprès de l'UE et la Commission européenne n'ont pas voulu commenter le document ayant fuité. L'Élysée a déclaré n'être pas en mesure de répondre, «Bercy étant encore en train de travailler ce dossier».

La proposition d'acte délégué augure un travail de sappe de la part de la France et de ses alliés fossiles. Le document entérine le fait qu'environ la moitié des centrales au gaz existantes dans l'UE pourraient être qualifiées de «vertes». Par ailleurs, l'ouverture de nouvelles centrales à gaz serait autorisée jusqu'en 2030.

Deux propositions en complète contradiction avec les objectifs climatiques de l'accord de Paris et les dernières **recommandations** de l'Agence internationale de l'énergie pour l'atteinte de la neutralité carbone en 2050. Et ce, alors même que plusieurs études (*ici et là*) démontrent que l'Europe n'a aucunement besoin de développer de nouvelles infrastructures gazières pour répondre à ses besoins énergétiques.

L'eurodéputé Verts néerlandais Bas Eickhout déplore: «*Je n'ai jamais vu un document, dans le cadre des négociations entre États, aller aussi loin dans le soutien au nucléaire et au gaz. La proposition*

*est de considérer comme des investissements verts la construction de centrales à gaz émettant jusqu'à 340grammes de CO<sub>2</sub> par kilowattheure – seuil qui correspond à peu près à toutes les nouvelles centrales – pour produire de l'électricité, et cela jusqu'en 2030. C'est de facto une façon de subventionner les énergies fossiles. Pendant les dix années dont tout le monde sait qu'elles sont cruciales pour le climat. C'est inimaginable. Comment pouvez-vous prétendre viser la neutralité carbone avec une telle position?»*

«*Intégrer le nucléaire et le gaz à la taxonomie verte de l'Union, c'est attirer des fonds privés tout en garantissant le greenwashing des firmes qui exploitent ces énergies dangereuses. Voilà la réalité de l'engagement français pour le climat, se désole quant à elle l'eurodéputée Verts française, Marie Toussaint.*

En pleine COP26, le gouvernement français pratique ainsi un double jeu. Celui, d'une part, de se permettre d'appeler, depuis sa stature d'État qui a été à l'origine du succès diplomatique de l'accord de Paris de 2015, les pays les plus émetteurs à revoir à la hausse leurs ambitions climatiques. Et, d'autre part, de faire primer l'industrie nucléaire française sur l'urgence climatique.

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Direction éditoriale** : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : contact@mediapart.fr

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.